

3) Élection du Bureau du Conseil municipal

Le président annonce que le Bureau propose de conserver la composition actuelle du Bureau et d'élire :

M. Heimendinger, président
Mme Sobanek, vice-présidente
M. Rappaz, secrétaire
M. Fassbind, membre
M. Spinelli, membre

La parole n'étant pas demandée, le président procède au vote.

- La composition du Bureau pour le prochain exercice est acceptée à l'unanimité.

4) Communications du Conseil administratif

Le président passe la parole à M. Locher, maire.

Mes communications, concernant le domaine des Finances seront fort courtes dans la mesure où l'approbation des comptes de fonctionnement communaux 2012 ainsi que les crédits supplémentaires y afférents figurent à l'ordre du jour de votre séance de ce soir. Cela étant, je tiens à signaler que suite à une demande exprimée par plusieurs d'entre vous lors de la séance des Commissions Réunies du 14 mai, les membres de la commission Finances qui le souhaitaient ont pu avoir accès, hier entre 17 h 30 et 19 h, au Grand-Livre ainsi qu'aux diverses pièces comptables qui les intéressaient plus particulièrement.

Concernant le domaine des Bâtiments et Infrastructures, les membres de la commission éponyme réunis en séance le 13 courant, ont été informés en détail des tenants et aboutissants d'un projet d'aménagements routiers sécurisés accompagnés de mesures anti-transit dans le secteur de Conches, ceci en présence de M. Michel Savary, directeur de la société Trafitec. Le crédit d'étude y afférent d'un montant de CHF 35'000.– TTC présenté à cette occasion figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission Finances prévue le 11 juin, puis sera proposée à l'ordre du jour de votre séance ordinaire prévue le 20 juin.

Concernant le suivi à donner à la motion intitulée « Pour un nettoyage de printemps du village », les membres de la commission Bâtiments et Infrastructures ont souhaité, toujours lors de leur séance du 13 courant, que les travaux de rafraîchissement des immeubles situés 2, chemin De-La-Montagne et 27, rue de Chêne-Bougeries, propriétés, à ce jour, de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, soient effectués conformément à la proposition formulée par M. Philippe Vasey, architecte mandataire, lors de la séance ayant réuni le 29 avril dernier les membres de ladite commission ainsi que ceux de la commission Territoire.